



ORDRE PROFESSIONNEL
DES SEXOLOGUES
DU QUÉBEC

**MÉMOIRE DE L'ORDRE PROFESSIONNEL DES SEXOLOGUES DU
QUÉBEC**

**PRÉSENTÉ À LA
COMMISSION SPECIALE SUR L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS**

20 janvier 2020

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

L'Ordre professionnel des sexologues du Québec (OPSQ) a été créé le 25 septembre 2013, devenant ainsi le 45^e ordre du système professionnel. Sa mission est d'assurer la protection du public. À cet effet, l'Ordre, par l'encadrement, le développement et le maintien des compétences de ses membres, veille à la qualité des services offerts. Il valorise la profession, défend l'accessibilité des services et fait la promotion de la santé sexuelle.

L'Ordre encadre plus de 800 sexologues, dont :

- 45 % possèdent le permis de psychothérapeute délivré par l'Ordre des psychologues du Québec
- 35 % possèdent une attestation de formation pour l'évaluation des troubles sexuels
- 20 % exercent dans le réseau de la santé et des services sociaux
- 25 % travaillent dans le domaine communautaire
- 10 % travaillent en milieu scolaire

Le champ d'exercice du sexologue consiste à « évaluer le comportement et le développement sexuels d'une personne, déterminer, recommander et effectuer des interventions ou des traitements dans le but de favoriser un meilleur équilibre sexuel chez l'être humain en interaction avec son environnement ».

Le Code des professions réserve trois activités aux sexologues :

- Évaluer les troubles sexuels lorsqu'une attestation de formation lui est délivrée par l'Ordre.
- Évaluer une personne atteinte d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par un professionnel habilité. Pour le sexologue, il s'agit d'évaluer le comportement et le développement sexuels d'une personne atteinte d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par un professionnel habilité.
- Évaluer un adolescent dans le cadre d'une décision du tribunal en application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.

Ainsi, les interventions du sexologue visent à améliorer, maintenir ou rétablir la santé sexuelle d'une personne par le biais d'interventions ou de traitements. Leur implication dans les travaux et les interventions en lien avec l'exploitation sexuelle est donc essentielle. La compétence des sexologues et leur aptitude à travailler dans le domaine de l'exploitation sexuelle sont reconnues et plusieurs personnes bénéficient déjà de leur expertise en la matière.

Comité de travail

Francine Duquet, Ph.D., sexologue, professeure au Département de sexologie, UQAM

Joanie Heppell, sexologue, Présidente, OPSQ

Isabelle Beaulieu, sexologue, Directrice générale et secrétaire, OPSQ

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR.....	1
TABLE DES MATIÈRES.....	1
RÉSUMÉ.....	3
RECOMMANDATIONS.....	4
1. INTRODUCTION.....	5
2. LA NÉCESSITÉ DE LA PÉRENNITÉ DE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ EN MILIEU SCOLAIRE..	5
1.1 Un état de la situation : 40 ans d'éducation à la sexualité dans les écoles.....	5
1.2 Un contexte social en évolution constante	5
1.3 L'école, le milieu incontournable pour la prévention de l'exploitation sexuelle.....	8
1.4 Des contenus obligatoires dès l'année scolaire 2018-2019	8
1.5 Les contenus obligatoires en éducation à la sexualité	8
1.6 Les contenus qui contribuent à la prévention de l'exploitation sexuelle.....	9
1.7 Pour prévenir davantage la question de l'exploitation sexuelle	10
3. L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ, L'AFFAIRE DE TOUS.....	11
4. Obstacles et conditions favorables à l'implantation	12
4.1. Les obstacles à l'éducation à la sexualité en milieu scolaire.....	12
4.2. Les conditions gagnantes de l'éducation à la sexualité en milieu scolaire.....	13
4.3. La formation de l'équipe école.....	15
4.4. En termes d'efficacité	15
4.5. L'éducation à la sexualité doit s'inscrire dans la culture du milieu scolaire.....	15
4.6. Des actions éducatives et préventives à mettre en place dans les Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ).....	16
5. LES CONSÉQUENCES DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS : DES EXPÉRIENCES SOUVENT TRAUMATIQUES QUI VULNÉRABILISENT	17
6. POUR UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES SEXOLOGIQUES	18
5.1. L'accès à la psychothérapie au sein du réseau de santé et de services sociaux.....	19
7. UNE PHILOSOPHIE DE TRAITEMENT QUI TÉMOIGNE DE LA COMPLEXITÉ DE LA PROBLÉMATIQUE.....	19
8. CONCLUSION.....	20
9. BIBLIOGRAPHIE	22

RÉSUMÉ

Soucieux d'actualiser son mandat de protection du public, l'OPSQ veut sensibiliser la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs quant à l'importance de l'éducation à la sexualité en milieu scolaire et dans les Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse. Il s'agit d'une démarche incontournable puisque celle-ci contribue à prévenir la victimisation par l'exploitation sexuelle chez les mineurs ou encore prévenir l'adoption d'activités d'exploitation sexuelle comme le recrutement ou le proxénétisme.

Face aux conséquences nombreuses et diverses de l'exploitation sexuelle, il importe d'agir en amont. Certaines conditions doivent cependant être réunies pour que cette éducation à la sexualité ait de la portée : que celle-ci commence dès la petite enfance et se fasse de façon continue jusqu'au début de l'âge adulte, qu'elle se fasse en fonction des meilleures pratiques, avec cohérence au sein du milieu scolaire et de protection de l'enfance et qu'elle se fasse de façon concertée avec les divers instances et intervenants concernés.

Il pourrait être facile de tomber dans le piège consistant à aborder uniquement les problèmes à éviter auprès des jeunes. Les actions de prévention doivent venir s'appuyer sur des bases solides en matière d'éducation à la sexualité. En effet, les actions préventives ciblées sur les problèmes ne peuvent trouver qu'un ancrage sans acquis préalables quant à une expression épanouissante de l'affectivité et de la sexualité.

L'OPSQ est d'avis que l'éducation à la sexualité pour les jeunes du préscolaire à la fin du secondaire devrait être l'affaire de tous. Un changement de culture important doit s'effectuer dans les consciences, à la fois individuelles et collectives. Nous souhaitons que tous et toutes se sentent interpellés par le fait que des actions concrètes doivent être prises pour sensibiliser, informer et rendre clair le fait qu'il est intolérable d'exploiter sexuellement des mineurs ou de se faire exploiter sexuellement en tant que mineurs. Il s'agit d'une responsabilité collective.

Les conséquences chez les victimes de l'exploitation sexuelle peuvent être nombreuses et variées quant à la santé mentale, affective et sexuelle et sur la santé physique. À cet effet, il est nécessaire que celles-ci bénéficient et puissent avoir accès aux meilleurs services, incluant ceux des sexologues, y incluant l'évaluation sexologique aux interventions sexologiques et psychothérapeutiques. Pour ce faire, la formation continue et la supervision sont nécessaires.

Ultimement, c'est par l'éducation à la sexualité en amont et par l'accessibilité aux divers services, dont les services sexologiques et psychothérapeutiques, en aval, que la société québécoise peut agir concrètement pour diminuer l'exploitation sexuelle des personnes mineures.

RECOMMANDATIONS

1. Établir une politique visant à développer une **responsabilité collective** en matière d'éducation à la sexualité et de prévention des violences sexuelles.
2. Que la collaboration en matière d'éducation à la sexualité soit soutenue et transparente entre les différents acteurs (interministériels, universitaires, réseau scolaire et de la santé et des services sociaux, organismes communautaires, corps policiers, etc.).
3. Que chaque commission scolaire et établissement privé bénéficie de la présence d'un sexologue pour soutenir le personnel scolaire et faciliter la collaboration avec les parents, les professionnels et les différents partenaires de la communauté.
4. Que tous les membres de l'équipe-école bénéficient de soutien et de formation continue portant sur l'éducation à la sexualité, les nouvelles réalités sociosexuelles et la prévention des violences sexuelles, y incluant l'exploitation sexuelle.
5. Qu'un minimum d'un cours de 45 heures ou de 3 crédits en matière d'éducation à la sexualité soit obligatoire dans la formation initiale des maîtres du primaire et du secondaire.
6. Que les Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ) implantent systématiquement des programmes en éducation à la sexualité auprès des enfants et des adolescents qu'ils desservent.
7. Que l'accès à des services sexologiques d'évaluation et de traitement qui correspondent aux besoins des jeunes et de leur famille soit favorisé, notamment par l'intégration des sexologues aux équipes multidisciplinaires dans les domaines concernés des CISSS et des CIUSSS.
8. Que de la formation continue et de la supervision clinique axées sur les meilleures pratiques à maintenir et développer auprès des personnes mineures ayant vécu l'exploitation sexuelle soient offertes et suivies de façon soutenue par les professionnels de tous les milieux de pratique (RSSS, communautaire, privé, etc.).

1. INTRODUCTION

Ce mémoire vise à démontrer l'efficacité de l'éducation à la sexualité auprès des jeunes du préscolaire, primaire et secondaire sur le développement d'une santé affective et sexuelle et de son rôle essentiel à titre d'assise à la prévention de l'exploitation sexuelle des personnes mineures. Les conditions favorables à une éducation à la sexualité de qualité, notamment en milieu scolaire, seront présentées ainsi que des pistes d'améliorations aux contenus actuels. De plus, en concordance avec sa mission de protection du public, l'accessibilité à des services sexologiques de qualité pour soutenir l'éventail des personnes concernées par l'exploitation sexuelle, que ce soit les mineurs, leur famille ou encore les proxénètes ou clients-abuseurs seront discutés¹.

Ce mémoire s'inscrit donc en complémentarité avec les propos des organisations communautaires, policières et règlementaires devant la Commission, qui ne seront pas couverts par ce mémoire.

2. LA NÉCESSITÉ DE LA PÉRENNITÉ DE L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ EN MILIEU SCOLAIRE

1.1 Un état de la situation : 40 ans d'éducation à la sexualité dans les écoles

L'école québécoise offre de l'éducation à la sexualité en contexte scolaire depuis près de 40 ans. Elle a d'abord été assurée par le biais du cours Formation personnelle et sociale, des années 1980 jusqu'au début des années 2000. Depuis lors, dans le contexte du renouveau pédagogique, l'éducation à la sexualité est assurée par une variété d'interventions du personnel scolaire (Duquet, 2003). Déjà à l'époque (2003-2009), afin de favoriser l'implantation de l'éducation à la sexualité en milieu scolaire, des formations étaient offertes dans l'ensemble du Québec, par l'intermédiaire des défunt(e)s « directions régionales du ministère de l'Éducation » et ce, aux divers acteurs interpellés par la question (ex. directions d'école, personnel enseignant, personnel-cadre des CLSC, infirmières, parents, etc.). L'éducation à la sexualité ne relevait plus maintenant d'une seule matière ou d'un seul intervenant, mais devenait la responsabilité d'un ensemble de partenaires (MEQ, 2003; MELS, 2008).

1.2 Un contexte social en évolution constante

Le contexte social actuel rend l'éducation à la sexualité plus nécessaire aujourd'hui qu'au moment où elle a été introduite à l'école, dans les années 80. En effet, ce contexte social, marqué par de nouvelles réalités technologiques, renforce la nécessité d'agir (MÉES, 2019). Notre époque est

¹ Dans le cadre du présent mémoire, l'Ordre a retenu la définition de l'exploitation sexuelle du Secrétariat à la condition féminine comme base à son argumentaire. « À travers ses multiples manifestations, l'exploitation sexuelle implique généralement une situation, un contexte ou une relation où un individu profite de l'état de vulnérabilité ou de dépendance d'une personne, ou de l'existence d'une inégalité des rapports de force, dans le but d'utiliser le corps de cette personne à des fins d'ordre sexuel, en vue d'en tirer un avantage. Il peut s'agir d'un avantage pécuniaire, social ou personnel, tel que la gratification sexuelle, ou de toute autre forme de mise à profit. On considère que les victimes d'exploitation sexuelle incluent les victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle ».

L'Ordre reconnaît la complexité des vécus diversifiés des personnes mineures qui sont exploitées sexuellement, incluant les jeunes qui échangent des actes à caractère sexuel contre de l'argent, un logement, ou toute autre forme de bénéfice. C'est dans le respect de cette diversité des parcours de chaque enfant ou adolescent que l'Ordre tient à s'exprimer sur le sujet.

d'ailleurs la première à rendre si accessible et à si grande échelle, du matériel sexuellement explicite (St-Germain, 2003).

L'arrivée des technologies de l'information et de la communication (TIC) a changé, en quelque sorte, nos rapports aux autres (Blaya, 2015). Il est maintenant possible grâce à Internet et aux appareils électroniques d'être connecté au monde social et médiatique en tout temps et en tout lieu. Ces avancées technologiques ont créé un environnement dans lequel les jeunes ne sont pratiquement jamais « débranchés » (Lykens et coll., 2017).

Ces technologies exposent le jeune public à énormément de contenu, y compris en ce qui a trait au domaine de la sexualité. Plusieurs déplorent que de jeunes adolescents voire des enfants découvrent la sexualité, en étant exposés à des images sexuellement explicites voire pornographiques (ex. publicités, vidéoclips, télérealités, jeux vidéos, etc.) (Baker, 2016; Chaumeron, 2003; Marzano, 2002; Folscheid, 2002). Or, ils n'ont pas toujours la maturité ni les outils adéquats pour leur permettre de comprendre les enjeux, notamment ceux reliés aux stéréotypes et aux rapports inégaux des genres. Une étude québécoise (Paquette et coll., 2019) réalisée auprès de 2600 jeunes de secondaire 3, révèle que 62,8 % des jeunes ont indiqué avoir déjà regardé de la pornographie; 32,5 % en ont regardé au moins une fois par semaine; l'âge moyen du premier visionnement est de 12,2 ans.

Levin (2009) considère que le temps requis, pour donner un sens à cette somme de messages sexuels, est du temps « volé » à l'accomplissement de réelles tâches développementales. Certains auteurs parlent même de « décalage développemental » pour définir la sexualisation précoce; les enfants n'ayant pas la maturité psychique pour maîtriser les signes sexuels ou érotiques ambiants (Destal, 2010). D'autres auteurs encore définissent la sexualisation précoce comme étant l'imposition d'une sexualité adulte à des enfants avant même qu'ils ne soient en mesure de composer avec la sexualité et ce, au niveau psychologique, émotif et physique (Papadopoulos, 2010; Levin, 2009).

L'envoi, la réception ou le partage de sextos peuvent être associés à la prise de risques au niveau de la sexualité (Ybarra et Mitchell, 2014). L'étude de Van Ouytsel et ses collègues (2017) révèle que les filles semblent vivre davantage de pression pour envoyer des sextos de peur de perdre leur chum si elles ne le font pas. On constate également que certains jeunes adoptent des comportements auxquels ils sont exposés dans la publicité et les médias voire qu'ils imitent certains comportements adultes sexualisés, dont ceux présentés par certains influenceurs (ex. vedettes, youtubeurs, instagrammeurs, etc.) ou à travers la pornographie (Vandenbosh, Van Oosten et Peter, 2017).

Les TIC et le contexte social actuel peuvent contribuer à la banalisation de la commercialisation de la sexualité et influencer la construction de l'identité des jeunes, modifier le rapport au corps et à l'intimité ainsi que leurs représentations de la sexualité et des relations amoureuses et interpersonnelles, etc. Ils les exposent à des risques de cyberintimidation (RSPH, 2017), de sextorsion et de publications non consenties d'images intimes (Centre Canadien de Protection de l'Enfance, 2017), de cyberdépendance (Doornwaard et coll., 2016) de sollicitation sexuelle (Wolak et coll., 2009) et ultimement d'exploitation sexuelle.

L'environnement médiatique, technologique et social actuel soulève donc des enjeux quant au développement psychosexuel des enfants et des adolescents (Olfman 2009; Maine, 2009; Linn, 2009). D'autre part, les adultes responsables d'intervenir (ex. parents, personnel scolaire, etc.) sont en manque de connaissances quant à l'usage de la technologie et en manque de repères face à la sexualité. Le contexte est donc propice pour les recruteurs, proxénètes et clients-abuseurs.

L'éducation à la sexualité est non seulement incontournable, mais doit être ajustée et prendre en considération ce contexte social en constante évolution afin de favoriser le développement sain et harmonieux des jeunes et réduire leur vulnérabilité à diverses problématiques dont, l'exploitation sexuelle.

Le tableau suivant présente une synthèse des enjeux d'ordre sociosexuel, reliés au développement psychosexuel et en lien avec l'application d'une démarche d'éducation à la sexualité sensible aux changements sociaux.

Enjeux sociosexuels	Enjeux reliés au développement psychosexuel	Enjeux reliés à la mise en œuvre d'une démarche d'éducation à la sexualité
<ul style="list-style-type: none"> • Commercialisation de la sexualité : <ul style="list-style-type: none"> • Stéréotypes sur la sexualité masculine et féminine; • Pornographisation de la société; • Banalisation voire érotisation de la violence. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité à des univers sexuels non appropriés pour un public jeunesse : <ul style="list-style-type: none"> • Réalités dissonantes, voire troublantes, pour leur âge et leur niveau de développement. 	Éducation à la sexualité en milieu scolaire inégale, voire insuffisante.
<ul style="list-style-type: none"> • Révolution technologique des écrans : <ul style="list-style-type: none"> • Internet et réseaux sociaux; réalité et virtualité; • Réduction de l'écart jeunes vs adultes; • Risque de sollicitations sexuelles, de sextorsion, d'agression sexuelle; • Confusion sphère publique et sphère privée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Impacts de la sexualisation précoce <ul style="list-style-type: none"> • Pression de correspondre à la norme ou d'adhérer à des « modes sexuelles ». • Enfants catapultés dans des préoccupations adolescentes; • Adolescents considérés comme des adultes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignants, intervenants parfois démunis ou inintéressés par la démarche : <ul style="list-style-type: none"> • Besoin de formation des enseignants et intervenants; • Besoin d'outils didactiques « clé en main » et efficaces dans les divers milieux d'intervention jeunesse.
		<ul style="list-style-type: none"> • Parents parfois démunis ou ignorants des nouvelles réalités sociosexuelles, voire négligents : <ul style="list-style-type: none"> • Craintes des parents face à l'éducation à la sexualité; • Besoin de soutien, d'accompagnement des parents.

Par la diversité des enjeux en cause, l'école, bien qu'étant incontournable, ne peut être le seul milieu d'intervention en éducation à la sexualité. Elle doit s'allier aux parents, au RSSS et à différents acteurs de la société québécoise afin de lutter réellement contre l'exploitation sexuelle des personnes mineures.

1.3 L'école, le milieu incontournable pour la prévention de l'exploitation sexuelle

Bien qu'une variété de milieux et d'acteurs doivent être impliqués dans la prévention de l'exploitation sexuelle, force est de constater que le milieu scolaire représente un lieu incontournable pour la prévention. Ainsi, les enfants et adolescents peuvent bénéficier de l'expertise des divers intervenants scolaires (ex. pédagogie, spécialisation en regard de certaines disciplines académiques, relation d'aide, accompagnement et suivi, etc.) impliqués dans le dossier de l'éducation à la sexualité et dans la promotion de la santé. On y aborde la sexualité dans sa globalité, certes, mais une diversité de contenus sont également couverts respectant l'âge et le développement des enfants et des jeunes; on y parle aussi de sujets plus délicats, voire chargés (ex. : violence sexuelle), de façon claire et nuancée. L'école est un lieu de démocratisation des savoirs : tous les enfants et les adolescents, sans exception (en principe) auront accès à l'information et seront impliqués dans la démarche éducative.

Les démarches d'éducation à la sexualité et de prévention, lorsqu'évaluées, nous indiquent qu'elles portent fruit. En effet, les études portant sur l'impact de l'éducation à la sexualité auprès des enfants et des adolescents sont unanimes : elles permettent l'acquisition de connaissances (Dussault, 2018; Dussault et Duquet, à paraître), contribuent au développement d'attitudes positives et de comportements préventifs (UNESCO, 2018; McKay et Bissell, 2011).

1.4 Des contenus obligatoires dès l'année scolaire 2018-2019

Pour offrir à tous les élèves de l'éducation à la sexualité sur chacun des sujets importants, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) a décidé d'accorder une place encore plus formelle à celle-ci dans leur cheminement scolaire. Ainsi, depuis septembre 2018, les contenus définis par le MÉES sont obligatoires pour les élèves du primaire et du secondaire des établissements scolaires privés et publics. Au préscolaire, des contenus sont disponibles. Cette décision fût notamment prise à la lumière des résultats des projets pilotes qui ont eu cours dans plus d'une vingtaine d'écoles primaires et secondaires au cours des années scolaires 2015-2016 et 2016-2017 (MÉES, 2017) ainsi que de la « phase de généralisation » de la mise en œuvre des contenus obligatoires en éducation à la sexualité. Lors de cette étape, ayant eu lieu en 2017-2018, les écoles primaire et secondaire étaient invitées à offrir aux élèves ces contenus sur une base volontaire. Plus de 200 écoles ont participé à cette étape qui a précédé l'annonce que les contenus auraient un caractère obligatoire dès septembre 2018.

1.5 Les contenus obligatoires en éducation à la sexualité

Trente-neuf contenus obligatoires en éducation à la sexualité ont été définis par le MÉES du préscolaire à la fin du secondaire : 2 au préscolaire, 18 au primaire et 19 au secondaire. Ces contenus ont été définis pour chaque niveau scolaire, répondent aux besoins des enfants et des adolescents et respectent leur âge et leur niveau de développement. Ils ont été définis par des sexologues et experts en sexologie, en santé et en éducation à partir des orientations et des

indications d'organisations reconnues tels que l'UNESCO, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le *Sexuality information and education council of the United states* (SIECUS) et d'autres (MÉES, 2018).

Ces contenus permettent le développement des enfants et des adolescents et la réduction de leur vulnérabilité à certaines problématiques. Ils sont regroupés sous les huit thèmes : 1- Globalité de la sexualité, 2-Croissance sexuelle humaine et image corporelle, 3-Identité, rôles et stéréotypes sexuels et normes sociales, 4-Vie affective et amoureuse, 5-Agression et violence sexuelles, 6- Grossesse et naissance (*primaire seulement*), 7-Agir sexuel (*secondaire seulement*), 8-Infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) et grossesse (*secondaire seulement*).

1.6 Les contenus qui contribuent à la prévention de l'exploitation sexuelle

Tous ces contenus contribuent à la prévention de l'exploitation sexuelle, dans la mesure où ils sont TOUS couverts dans l'année scolaire, tel que le prescrit le ministère. La démarche actuelle d'éducation à la sexualité prévoit cependant des contenus obligatoires liés à la prévention de l'agression sexuelle au primaire, en 1^e, 3^e et 5^e années et de la violence sexuelle en 2^e et 3^e secondaire qui contribuent plus directement à la prévention de l'exploitation sexuelle.

Au primaire : En 5^e année du primaire, les contenus du thème *Agression sexuelle* permettent aux élèves de reconnaître des situations à risque d'exploitation sexuelle dans l'univers virtuel et de développer leur capacité à appliquer les règles de sécurité dans divers contextes à risque : utilisation sécuritaire d'Internet, du clavardage, des jeux en ligne et des applications, protection des renseignements personnels, discernement des renseignements qui peuvent être communiqués dans l'univers réel ou virtuel, ne jamais rencontrer une personne rencontrée en ligne, etc. Y sont également explorées les stratégies utilisées par les agresseurs qui font obstacle à la reconnaissance, au dévoilement et à la demande d'aide dans le cadre de situations d'agression sexuelle. Ces contenus préparent donc les enfants à avoir les bons réflexes lorsqu'ils repèrent des situations à risque et dans l'application de certaines stratégies de sécurité en plus de les outiller à réagir adéquatement s'ils en sont victimes.

Ces contenus s'appuient sur d'autres contenus tels que : la lutte aux stéréotypes sexuels, la promotion des rapports égalitaires; la conscience que la sexualité comporte plusieurs facettes; l'appréciation et connaissance de son corps; la reconnaissance et communication de ses émotions; les relations avec les autres; respect du corps des autres; l'éveil amoureux et sexuel en lien avec son âge et niveau de développement; le consentement; etc.

Au secondaire : En 2^e et 3^e années du secondaire, les contenus du thème *Agression sexuelle* permettent aux élèves de comprendre la notion de consentement, comment certains mythes et préjugés entourant l'agression sexuelle rendent difficiles la reconnaissance et le dévoilement d'une situation d'agression et de violence sexuelle. Ils permettent aussi aux adolescents de renforcer les habiletés d'autoprotection développées au primaire, de comprendre le vécu des personnes victimes pour réagir de façon appropriée advenant la confiance d'une amie ou d'un ami. Ces acquis favorisent le sentiment de sécurité personnelle chez les adolescents et les rendent ainsi moins vulnérables.

En 4^e secondaire, les contenus du thème *Vie affective et amoureuse* abordent la violence dans le cadre des fréquentations et des relations amoureuses. Ces contenus permettent aux élèves reconnaître les types, les manifestations et les signes annonciateurs de violence, comme le

contrôle puisque les jeunes qui vivent de la violence ont souvent de la difficulté à la reconnaître. Ils permettent aussi de tenir compte du rôle positif des pairs pour aider et soutenir les adolescents qui vivent de la violence. Plusieurs de ces relations perdurent malgré des manifestations de violence. L'amour, l'espoir de changer le partenaire ou des représentations irréalistes des relations amoureuses comptent parmi les facteurs explicatifs. Cela fait en sorte qu'ils ont particulièrement besoin d'aide, de témoin ou de confident.

Ces contenus s'appuient sur d'autres contenus tels que : la conscience des divers aspects qui permettent de bien vivre sa sexualité; la vie affective et amoureuse (relation amoureuse saine); l'agir sexuel (nouvelles réalités sociosexuelles; sextage; sexfriends; influence et analyse critique de l'exposition à du matériel sexuellement explicite, le consentement, le rapport à l'intimité affective et sexuelle, la santé sexuelle.

1.7 Pour prévenir davantage la question de l'exploitation sexuelle

Certains contenus prescrits au primaire et au secondaire pourraient contribuer davantage à la prévention de l'exploitation sexuelle si certains éléments spécifiques à cette problématique y étaient ajoutés :

Niveaux et thèmes concernés	Propositions d'ajouts spécifiques à l'exploitation sexuelle
En 3^e année du primaire Thèmes <i>Globalité de la sexualité</i> et <i>Agression sexuelle</i>	<ul style="list-style-type: none"> • L'importance de parler à un adulte de confiance lorsque les enfants sont, volontairement ou accidentellement, confrontés à des images, des messages, des informations ou des situations explicites à connotation sexuelle. • Les droits des enfants (ex. : celui d'être protégé, d'être en sécurité; que les adultes n'ont pas tous les droits sur les enfants, etc.
En 6^e année du primaire Thème <i>Vie affective et amoureuse</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les pressions et les influences subies par les enfants dans l'adoption d'attitudes et de conduites sexualisées dans le cadre de leurs relations interpersonnelles ou amoureuses et comment elles peuvent influencer leurs choix et leurs décisions.
En 2^e secondaire Thème <i>Agression sexuelle</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La perception de « consentement » en matière d'exploitation sexuelle pourrait être illustrée (ex. sous l'effet de la peur, de la contrainte ou en échange de quelque chose, non donné par un tiers). • Les mythes et préjugés qui empêchent la reconnaissance de situations d'exploitation sexuelle pourraient être mis en évidence.
En 3^e secondaire Thème <i>Agression sexuelle</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les signes précurseurs de l'exploitation sexuelle et les gestes à poser si on soupçonne ou on est témoin d'une situation d'exploitation sexuelle.
En 3^e secondaire Thème <i>Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La banalisation, voire la valorisation, du positionnement comme objet sexuel, de la prostitution, de la pornographie, de l'érotisation de la violence comme éléments de la sexualisation de l'espace public. • La commercialisation de la sexualité où certains des modèles masculins et féminins présentés renforcent voire valorisent une masculinité toxique ou une féminité fort sexualisée.
En 4^e secondaire Thème <i>Vie affective et amoureuse</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les manifestations de contrôle et de violence <u>spécifiques à l'exploitation sexuelle</u> en contexte de fréquentations et de relations amoureuses ainsi que les obstacles à la reconnaissance et à la demande d'aide lorsqu'on vit une situation d'exploitation sexuelle.

- L'importance de bien saisir ce que représente le respect de son intimité et celle de l'autre dans le cadre des fréquentations et des relations amoureuses.

Cela dit, il est impératif que ces éléments spécifiques fassent l'objet d'une information juste et neutre, exempte de sensationnalisme et d'alarmisme. Les contenus obligatoires en éducation à la sexualité s'appuient sur une vision globale, positive et épanouissante de la sexualité (MÉES, 2019a). En ce sens, elle doit diminuer la vulnérabilité des jeunes sans toutefois évincer une réflexion chez les élèves sur des sujets importants concernant leur développement.

3. L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ, L'AFFAIRE DE TOUS

Toute personne intervenant auprès d'enfants et d'adolescents en milieu scolaire devrait se sentir concernée par l'éducation à la sexualité bien que tous ne sont pas impliqués de la même façon et au même niveau dans un tel « mandat ». Chose certaine, la grande majorité des adultes présents dans une école ont à gérer quasi quotidiennement des situations informelles d'éducation à la sexualité « *ex. : harcèlement dans la cour d'école; chagrin d'amour; préoccupations quant à l'image corporelle; questions spontanées des plus jeunes élèves sur l'amour; séduction plus ou moins ouverte entre élèves dans la classe, etc.* » (Duquet, 2003), sans compter les possibles dévoilements d'exploitation sexuelle, de cyberintimidation ou de diffusion de sextos.

Dès lors que l'on réalise que l'éducation à la sexualité constitue une réelle voie de croissance pour les élèves contribuant à leur sécurité, il importe que ce mandat soit rempli avec conviction, intelligence et sensibilité par l'ensemble des interlocuteurs. En effet, l'éducation à la sexualité en milieu scolaire ne peut être l'affaire d'une seule personne, ne serait-ce qu'à la lumière de la diversité des élèves et de leurs besoins, des divers contenus abordés (MÉES, 2018); des diverses disciplines concernées (ex. Science et technologie; Éthique et culture religieuse; Français; etc.); des divers acteurs impliqués (ex. les parents, le personnel enseignant, professionnel et de soutien, le conseil d'établissement et la direction, la commission scolaire et la communauté (MELS, 2003) et du fait que la sexualité soit pluridimensionnelle (ex. dimensions biologique, affective, morale et éthique, sociale et culturelle (CIUSSS Centre sud de l'île de Montréal, 2019Badeau, 1998).

Cela dit, les personnes officiellement impliquées dans la mise en œuvre d'une démarche d'éducation à la sexualité à l'école se doivent minimalement d'être motivées par un tel mandat, aient à cœur le développement psychosexuel harmonieux des enfants et des adolescents et croient au bien-fondé d'une telle démarche.

Des intervenants et professionnels qualifiés ne provenant pas du milieu scolaire peuvent contribuer à la qualité de la mise en œuvre d'une démarche d'éducation à la sexualité. À ce titre, divers organismes communautaires ont développé des expertises sur des problématiques précises en lien avec la sexualité (ex. violence sexuelle, prévention ITSS, image corporelle, etc.); des collaborations sont déjà établies entre diverses commissions scolaires et ces organismes, ce qui représente un soutien important dans la mesure où ces derniers interviennent et conseillent en fonction des exigences et de la philosophie de la démarche d'éducation à la sexualité prescrite par le ministère de l'Éducation. Plusieurs organismes ont également conçu des outils didactiques qui peuvent permettre d'offrir aux élèves des activités en lien avec les contenus obligatoires du MÉES (2018).

Recommandations 1 - Établir une politique visant à développer une **responsabilité collective** en matière d'éducation à la sexualité et de prévention des violences sexuelles

Recommandations 2 - Que la collaboration en matière d'éducation à la sexualité soit soutenue et transparente entre les différents acteurs (interministériels, universitaires, réseau scolaire et de la santé et des services sociaux, organismes communautaires, corps policiers, etc.).

4. Obstacles et conditions favorables à l'implantation

La mise en œuvre des contenus obligatoires en éducation à la sexualité est actuellement variable d'une commission scolaire et d'un établissement privé à l'autre. Il n'est pas possible ici d'en faire un portrait détaillé et exhaustif. Cela dit, certaines conditions favorables et certains obstacles défavorables à une mise en œuvre réussie de l'éducation à la sexualité s'observent actuellement dans le réseau scolaire québécois. D'ailleurs, plusieurs de ces conditions sont largement documentées dans les écrits scientifiques (Otis et coll., 2012; UNESCO, 2018).

4.1. Les obstacles à l'éducation à la sexualité en milieu scolaire

L'éducation à la sexualité : pertinente, mais délicate dans sa mise en œuvre.

Malgré une opinion publique favorable à l'éducation à la sexualité et une adhésion forte du personnel scolaire à l'importance de l'éducation à la sexualité, la « peur de la controverse » demeure un frein à la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité (Saul Butler et coll., 2018). Au-delà de toutes les barrières à l'implantation de tout nouveau programme ou mesure en éducation, ce frein est spécifique à l'éducation à la sexualité.

Des membres du personnel scolaire évoquent parfois leur inconfort à aborder certains contenus en éducation à la sexualité jugés plus délicats, notamment des thèmes liés aux aspects plus génitaux de la sexualité comme la conception (grossesse et naissance) au primaire et l'agir sexuel au secondaire (Berger et coll., 2014). De même, des intervenants des maisons des jeunes ont identifié des attitudes ou comportements d'adolescents auxquels ils ont été confrontés et qui ont suscité un certain malaise que l'on peut classer selon trois grandes catégories : pratiques, gestes ou comportements sexuels; langage cru et vulgarité; exposition entre jeunes ou sur les réseaux sociaux de leur intimité ou de leurs relations amoureuses (Duquet, 2019). Enfin, le thème de l'agression sexuelle, tant au primaire qu'au secondaire, est aussi considéré comme moins facile à aborder de la part du personnel scolaire (Duquet et Gagnon, 2019).

Ces zones d'inconfort ou d'insécurité témoignent parfois, à raison, du souci du personnel scolaire d'offrir une éducation à la sexualité de qualité et adaptée aux besoins des élèves. Il a toutefois été démontré qu'avec des ressources et du soutien concernant le développement de savoirs, de savoir-faire et d'un savoir-être approprié en éducation à la sexualité, cette « peur de la controverse » pouvait être contournée (Saul Butler et coll., 2018). Dans ce contexte, la formation de la part de ressources de soutien et d'expertise en éducation à la sexualité s'avère incontournable pour une éducation à la sexualité pertinente et de qualité pour les élèves.

Manque de temps, manque d'outils liés aux disciplines

Un des défis à la mise en œuvre des contenus est celui de trouver du temps dans la grille-matière des élèves pour leur offrir des activités en éducation à la sexualité celle-ci étant déjà bien remplie (Duquet et Gagnon, 2019). Il apparaît donc difficile pour certains enseignants de trouver du temps

pour se consacrer à des activités d'éducation à la sexualité, particulièrement au 3^e cycle du primaire ainsi qu'au secondaire (Gouvernement du Québec, 2017), surtout lorsque les exigences d'évaluation des autres disciplines deviennent des enjeux prioritaires.

Une des façons de faire face au défi d'intégrer de nouveaux contenus obligatoires à une grille-matière remplie, et non extensible, est de les intégrer aux disciplines. Pour le réseau scolaire, certains liens peuvent être établis entre certains contenus obligatoires en éducation à la sexualité et certains domaines disciplinaires. Au primaire, des liens ont été établis avec le français, l'éthique et la culture religieuse, les mathématiques, les Sciences et la technologie. Au secondaire, des associations ont été faites avec les sciences, l'éthique et la culture religieuse, le français, les arts et l'anglais (Gouvernement du Québec, 2017). Dans certaines disciplines, les contenus en éducation à sexualité peuvent alors servir d'éléments de contextualisation des apprentissages.

En développant des outils qui permettraient à la fois d'atteindre les intentions pédagogiques en éducation à la sexualité et de développer des compétences disciplinaires, il serait possible d'atténuer l'obstacle de manque de temps à la grille-matière. Cela a aussi comme avantage d'aborder divers aspects de la sexualité selon divers angles, par exemple, structurer et approfondir une réflexion critique sur certains enjeux relationnels, moraux et sociaux liés à la sexualité dans le cours d'Éthique et culture religieuse ou d'aborder, à l'aide de la littérature jeunesse ou de films appropriés, certains aspects de la sexualité avec délicatesse et sensibilité en Français.

Même si l'intégration des contenus en éducation à la sexualité aux disciplines semble avantageuse, il ne suffit pas que ces contenus soient utilisés dans les matières pour qu'on ait la prétention de faire de l'éducation à la sexualité. La démarche doit aborder l'ensemble des aspects sous-jacents à une thématique et qui permet aux élèves d'en intégrer les réflexions, les enjeux et les affects à leur sexualité. En d'autres termes, il ne suffit pas d'informer les élèves : pour faire de l'éducation à la sexualité, il faut aussi considérer les aspects relationnels, affectifs et sociaux qui sont incontournables.

4.2. Les conditions gagnantes de l'éducation à la sexualité en milieu scolaire

Le réseau scolaire est actuellement confronté à des considérations logistiques (ex. : intégration à l'horaire des élèves) et pratiques (ex. : Qui va offrir les contenus aux élèves? Quel outil utiliser?) de l'éducation à la sexualité. Bien que la mobilisation du réseau scolaire agira comme moteur pour faire face à ces considérations, il demeure que la peur de la réaction des élèves et de leurs parents agit quelque peu comme un frein à son implantation. Dans ce contexte, il apparaît donc impératif d'offrir du soutien et de la formation au personnel scolaire pour démystifier les craintes, parfois démesurées, du personnel scolaire, pour augmenter leur sentiment de compétence personnelle à faire de l'éducation à la sexualité (Duquet et Gagnon, 2019) et enfin, pour supporter toute démarche d'information aux parents.

La mobilisation des commissions scolaires et des établissements privés s'est actualisée notamment par l'identification d'un porteur de dossier en éducation à la sexualité, condition favorable d'ailleurs identifiée par le ministère de l'Éducation et appuyée par la littérature scientifique (Otis et coll., 2012). Plusieurs de ces porteurs de dossiers sont sexologues ou ont une formation en sexologie, ce qui apporte un support d'expertise aux équipes-écoles et au personnel

scolaire. Ces porteurs de dossiers sont tantôt identifiés comme « agent de développement » ou comme « conseiller pédagogique » dans les commissions scolaires.

Selon nos observations actuelles des rôles exercés par ces porteurs de dossier dans les commissions scolaires, le soutien apporté s'articule principalement autour de 4 axes :

- **L'accompagnement à la démarche** d'éducation à la sexualité (ex. : soutien à la planification des écoles, leadership de la direction d'école, information aux parents, soutien à la mise en place des conditions d'exemptions, etc.);
- **La formation du personnel scolaire**, qui porte le plus souvent autour de la compréhension et de l'appropriation des intentions pédagogiques et des contenus obligatoires, de la posture à privilégier en éducation à la sexualité et aux outils pouvant être utilisés pour offrir les contenus aux élèves (Gouvernement du Québec, 2017; Gouvernement du Québec, 2003; Otis et coll., 2012);
- **L'élaboration d'outils** à l'intention du personnel scolaire qui offre aux élèves des activités sur les contenus obligatoires, en collaboration notamment avec des conseillers pédagogiques disciplinaires, avec du personnel scolaire, avec des partenaires du milieu ayant une expertise en lien avec certains thèmes d'éducation à la sexualité (ex. : ITSS et contraception, agression sexuelle, etc.);
- **La collaboration avec les partenaires du milieu** (ex. : Centre Intégré de Santé et de Services sociaux (CISSS) et Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services sociaux (CIUSS), organismes communautaires locaux ou régionaux, policiers municipaux ou provinciaux, etc.) pour développer des offres de services aux écoles qui s'inscrivent en cohérence et en complémentarité à la planification des écoles en éducation à la sexualité.

Ce soutien offert de la part des sexologues ou des responsables de dossiers semble être lié aux besoins du personnel scolaire. De plus, les leviers suivants ont été identifiés dans les milieux comme leviers pour l'éducation à la sexualité :

- la concertation et la collaboration entre enseignants, intervenants, directions d'école, CIUSS, milieu communautaire;
- l'accès à des formations, ce qui diminue passablement les craintes;
- l'accès à du matériel didactique accessible et « clé en main »;
- l'utilisation des services professionnels externes, de spécialistes; à ce titre, certains ont mentionné l'engagement de sexologues dans leur commission scolaire.

À ce titre, les sexologues œuvrant en commissions scolaires représentent un atout unique pour soutenir une équipe dans l'implantation d'une démarche d'éducation à la sexualité à travers ces divers rôles. Il ne s'agit pas ici de donner le mandat au seul sexologue, mais de miser sur son expertise pour collaborer avec l'équipe-école.

Recommandations 3 - Que chaque commission scolaire et établissement privé bénéficie de la présence d'un sexologue pour soutenir le personnel scolaire et faciliter la collaboration avec les parents, les professionnels et les différents partenaires de la communauté.

Recommandations 4 - Que tous les membres de l'équipe-école bénéficient de la formation continue portant sur l'éducation à la sexualité, les nouvelles réalités sociosexuelles et la prévention des violences sexuelles, y incluant l'exploitation sexuelle.

4.3. La formation de l'équipe-école

Quant à la formation détenue pour « donner ce cours », il est difficile de statuer sur une formation académique unique puisque, comme mentionné précédemment, la mise en commun de diverses expertises constituera la réelle force de frappe pour une implantation réussie de l'éducation à la sexualité en milieu scolaire. Il va sans dire que tous les membres de l'équipe-école devraient bénéficier de formations continues portant sur l'éducation à la sexualité, les nouvelles réalités sociosexuelles et la prévention des violences sexuelles, y incluant l'exploitation sexuelle.

Pour que l'éducation à la sexualité soit l'affaire de tous les enseignants et que ceux-ci retrouvent leurs repères en la matière, il serait indiqué d'ajouter un cours de 45 h (3 crédits) sur l'éducation à la sexualité dans la formation des maîtres, tant au primaire qu'au secondaire. Certaines universités ont fait quelques tentatives (UQAM : cours qui s'adresse aux futurs enseignants en Science et technologie au secondaire (SEX-2209 : L'éducation à la sexualité dans l'enseignement secondaire), etc.

Recommandation 5- Qu'un minimum d'un cours de 45 heures ou de 3 crédits en matière d'éducation à la sexualité soit obligatoire dans la formation initiale des maîtres du primaire et du secondaire.

4.4. En termes d'efficacité

Chaque intervenant a un rôle non négligeable, mais il importe que l'ensemble des interventions soient cohérentes. D'ailleurs, cinq conditions d'efficacité sont reconnues en promotion de la santé et de la prévention (Gouvernement du Québec, 2020; Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 2011) : les activités pédagogiques planifiées doivent;

- Découler d'une planification concertée;
- Offrir un contenu approprié et adapté au développement psychosexuel des jeunes ;
- S'appuyer sur une approche globale en promotion de la santé et de la prévention;
- Favoriser un engagement actif des jeunes dans leurs apprentissages;
- Assurer une intensité et une continuité des actions.

4.5. L'éducation à la sexualité doit s'inscrire dans la culture du milieu scolaire

Il est étonnant d'être encore confronté, après toutes ces années, aux mêmes réticences et obstacles à la mise en œuvre d'une démarche d'éducation à la sexualité en milieu scolaire, et de constater également la difficulté d'établir des conditions qui assureraient sa pérennité. En effet, l'éducation à la sexualité doit s'inscrire dans la culture du milieu scolaire et ne doit pas être tributaire des décisions du seul gouvernement en place ou de directions d'école « davantage partantes ». D'autant plus que les pistes de réflexion et d'intervention afin de rassurer, d'informer, de former, d'encadrer et de développer les meilleures pratiques sont connues et appliquées, dans certains cas. La sécurité des enfants et la prévention des violences sexuelles, y incluant l'exploitation sexuelle, sont des responsabilités collectives qui doivent passer par l'éducation à la sexualité. Les constats nous apparaissent bien documentés :

- La sexualité fait partie intégrante du développement des enfants et des adolescents;
- Les parents sont et demeurent les premiers éducateurs à la sexualité de leur enfant bien que tous ne se sentent pas à l'aise de le faire. La majorité se dit favorable à l'idée d'une démarche d'éducation à la sexualité à l'école;

- L'école est aussi un milieu de vie où divers apprentissages en lien avec la connaissance de soi, le jugement critique et la socialisation sont réalisés (outre les apprentissages liés aux matières académiques de base) et où l'éducation à la sexualité est un incontournable;
- Il importe qu'une majorité d'intervenants scolaires, y compris les sexologues, s'impliquent dans cette démarche pour assurer le cadre, la cohérence, la mise à jour et la progression des apprentissages qui favoriseront le bon développement des jeunes;
- À ce titre, les contenus prévus doivent nécessairement être couverts du préscolaire jusqu'à la fin du secondaire : cette progression est gage de succès, car elle répond, en temps et lieu, aux questionnements et préoccupations des élèves.
- Finalement, la sexualité ne se limite pas à la génitalité ni aux activités sexuelles; elle se doit d'être présentée dans sa globalité, abordant;
 - a) les aspects positifs qui aident à se construire,
 - b) les aspects préventifs en nommant ce qui est problématique et en développant une certaine agentivité (ex. être proactif),
 - c) les ressources d'aide pour ceux et celles qui vivent des situations difficiles, éprouvantes souvent liées à la violence.

4.6. Des actions éducatives et préventives à mettre en place dans les Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ)

Tandis que l'éducation à la sexualité en milieu scolaire cible tous les jeunes, il est aussi nécessaire de joindre les victimes d'exploitation sexuelle ainsi que les jeunes contribuant à l'exploitation sexuelle par le recrutement ou par des activités de proxénétisme. Ces jeunes sont plus susceptibles de vivre des épisodes d'hébergement dans les centres de réadaptation des CPEJ ou encore de requérir des services de ceux-ci.

Des programmes d'éducation à la sexualité destinés aux enfants et aux adolescents en difficulté existent actuellement. Le contenu de ces programmes s'appuie d'abord sur le développement d'une sexualité positive avant d'aborder de façon spécifique les contenus en matière de prévention des violences sexuelles ainsi que de l'exploitation sexuelle, notamment pour les adolescents. Au niveau éducatif et préventif, ces interventions sont utiles pour :

- prévenir l'exploitation sexuelle et l'adoption de comportements reliés à l'exploitation sexuelle (recrutement, proxénétisme) en abordant notamment les relations saines et égalitaires, le consentement, l'influence des pairs, la prévention des ITSS, la prévention de l'exploitation sexuelle et des agressions sexuelles.
- remettre en question des comportements, confronter les fausses croyances (ex. : au sujet du consentement, de la responsabilité), relever les relations de pouvoir, fournir des limites claires et de développer le sens critique.

À l'heure actuelle, ces programmes éducatifs et préventifs sont dispensés à géométrie variable au sein de ces institutions, voire même, ne sont pas dispensés du tout. Ceux-ci devraient être systématiquement implantés dans les milieux puisqu'ils s'adressent à une clientèle davantage vulnérable et à risque.

Pour ce faire, la formation en matière d'éducation à la sexualité ainsi que le soutien sont particulièrement importants pour les éducateurs ainsi que les responsables des milieux de vie (ressources intermédiaire, foyers de groupes, centre d'hébergement, etc.).

Les points de services *Aire ouverte* destinés aux jeunes de 12 à 25 ans commencent aussi à être implantés dans les diverses régions du Québec. Les jeunes qui se rendent dans ces points de services « reçoivent un accueil et des services adaptés à leurs besoins » et aux problématiques vécues. L'approche d'intervention des points de services *Aire ouverte* est « compréhensive et sans jugement ». Ainsi, le déploiement de ces points de services au Québec pourrait constituer une opportunité à saisir pour faire de l'éducation à la sexualité ainsi que du dépistage et l'intervention auprès des personnes qui sont ou qui ont été victime d'exploitation sexuelle ainsi qu'auprès des jeunes risquant d'être impliqué dans les activités d'exploitation sexuelle.

Recommandation 6 - Que les CPEJ implantent systématiquement des programmes en éducation à la sexualité auprès des enfants et des adolescents qu'ils desservent.
--

5. LES CONSÉQUENCES DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS : DES EXPÉRIENCES SOUVENT TRAUMATIQUES QUI VULNÉRABILISENT

L'exploitation sexuelle des personnes mineures peut laisser d'importantes conséquences sur la santé mentale, santé affective et sexuelle et santé physique (O'Brien et coll., 2019).

Parmi les conséquences sur **la santé mentale**, la victimisation par l'exploitation sexuelle peut affecter le sentiment de valeur personnelle et l'estime de soi. Elle peut engendrer un trouble de stress post-traumatique, la dépression, l'anxiété, les traumatismes complexes, les comportements d'automutilation ainsi que les idéations suicidaires et tentatives de suicide. Elle peut aussi être reliée au décrochage scolaire, ce qui engendrera aussi des conséquences sur le plan de la précarité économique étant donné la difficulté à se trouver un emploi.

L'exploitation sexuelle à titre de mineur peut engendrer des conséquences sur **la santé affective et sexuelle**. Les caractéristiques des relations interpersonnelles entourant l'exploitation sexuelle comme la manipulation, la coercition, la violence et la domination peuvent laisser leurs marques dans les habiletés sociales des victimes, par exemple, les difficultés dans les liens de confiance avec autrui. Une forme d'évitement affectif peut favoriser l'isolement social. La capacité à faire des choix relationnels sains peut être altérée et créer de la difficulté à bien comprendre les intentions de l'autre.

Cette victimisation peut également engendrer des difficultés avec l'intimité affective et sexuelle. Elle peut engendrer une désensibilisation corporelle, c'est-à-dire, un état d'évitement physiologique de la douleur ou du plaisir en lien avec l'ensemble des traumatismes vécus y incluant les traumatismes sexuels associés à l'exploitation sexuelle. Cela peut avoir un impact sur la capacité des personnes à réellement consentir aux activités sexuelles par la suite. L'exploitation sexuelle peut aussi engendrer divers troubles sexuels, dont des troubles du désir, des troubles de l'excitation sexuelle ou de l'aversion sexuelle. Les personnes ayant été victimes d'exploitation sexuelle sont aussi davantage à risque d'être revictimisées à l'âge adulte (Ahrens et coll., 2012).

Parmi les conséquences possibles sur **la santé physique**, il y a notamment des risques de contracter une ITSS ou de vivre une grossesse non-désirée. Les personnes ayant été victimes d'exploitation sexuelle sont également plus sujettes à avoir des problèmes de santé chroniques, liés à la consommation et des problèmes de santé liés à la précarité financière et du logement, notamment la malnutrition.

Ces conséquences peuvent survenir dès le début du vécu d'exploitation et rester présentes au-delà de l'arrêt de l'exploitation sexuelle de la personne mineure et perdurer à l'âge adulte. Elles peuvent être plus ou moins intenses selon les différentes étapes de vie de la personne (ex. grossesse). Il est important de prendre cet aspect en compte dans l'offre de service; **la personne peut avoir des besoins de services de soutien ou thérapeutique sur une longue période pendant et après le vécu d'exploitation sexuelle, faute de quoi, elle peut se trouver dans un état de souffrance et de vulnérabilité plus grand et demeurer à risque de revictimisation de toutes sortes.**

Pour les jeunes qui exploitent, elle peut engendrer des comportements sexuels qui risquent de se répéter à l'âge adulte. En effet, la construction de la sexualité est influencée par l'environnement. Ainsi, en contexte d'exploitation sexuelle, la « domination masculine, l'insensibilité émotionnelle, l'utilisation de la femme comme un objet de plaisir ou une marchandise qu'on s'échange ou qu'on exploite risquent d'être intégrées aux scénarios érotiques adultes²».

Plusieurs jeunes ayant été exploités ou à risque de l'être et certains qui pourraient avoir un vécu en lien avec le recrutement de mineurs ont des besoins d'interventions curatives importants (ex. sexothérapie, psychothérapie, accompagnement, soutien, etc.).

6. POUR UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES SEXOLOGIQUES

Comme l'exploitation sexuelle est une réalité complexe, multifactorielle et il serait illusoire de penser que la seule prévention est nécessaire en ce qui concerne ce phénomène. Des personnes mineures subissent différents traumatismes en ce moment et plusieurs d'entre elles essaient de survivre aux différentes conséquences laissées par les personnes qui les ont exploitées. Il va sans dire que la première étape dans l'aide à leur apporter est de rétablir une sécurité physique et psychologique.

Les besoins des personnes mineures victime d'exploitation sexuelle et de leur famille sont grands. Cependant, l'accessibilité aux services de sexothérapie et de psychothérapie qui leur permettraient d'être soutenues et accompagnées dans leur rétablissement est loin d'être suffisante. Des psychothérapies à moyen, voire long terme, sont souvent nécessaires pour ces personnes. Des services sexologiques ajustés qui s'inspirent des meilleures pratiques les aideraient et leur vulnérabilité en serait alors amoindrie.

À cet effet, les besoins d'interventions psychothérapeutiques spécialisées sont particulièrement criants pour les jeunes hébergés dans les centres de réadaptation. La psychothérapie vise, entre autres, le traitement des traumatismes reliés avec les agressions sexuelles, l'exploitation sexuelle, le proxénétisme, la violence dans les relations amoureuses.

Il en est de même pour les besoins d'intervention éducative, préventive et psychothérapeutique des proxénètes mineurs (Fleury, Fernet et Fradette, 2008) ou adultes et des clients-abuseurs visant, entre autres, à leur faire prendre conscience de la gravité de leur geste ainsi que des conséquences, développer l'empathie, les sensibiliser afin de diminuer la tolérance à l'exploitation sexuelle, aux violences sexuelles et à la violence conjugale afin de cesser leurs comportements et réduire les risques de récidives.

² Extrait des Actes officiels du Colloque sur la prostitution juvénile des filles et des garçons au Québec à l'ère des technologies. Novembre 2011.

Chacune de ces clientèles a des besoins en intervention sexologique différents et spécifiques à ses enjeux. Il est nécessaire aussi de rappeler que les besoins d'interventions sexologiques des mineurs ayant subi de l'exploitation sexuelle peuvent différer de ceux des jeunes qui disent avoir fait le choix d'échanger des actes à caractère sexuel contre de l'argent, un logement, ou toute autre forme de bénéfice.

5.1. L'accès à la psychothérapie au sein du réseau de santé et de services sociaux

Le Québec implante actuellement dans cinq CISSS et CIUSSS le *Programme québécois pour les troubles mentaux : des autosoins à la psychothérapie* (PQPTM). « Ce programme s'inscrit dans un nouveau programme d'accès et d'accompagnement en santé mentale au Québec. Il vise à offrir à la population un meilleur accès à des services en santé mentale, dont la psychothérapie. ». L'implantation de ce programme constitue une opportunité intéressante pour offrir des services aux personnes ayant été exploitées sexuellement par le volet des « autres troubles mentaux » qui comprend les personnes présentant un trouble de stress post-traumatique.

Par conséquent, l'intégration des sexologues aux équipes multidisciplinaires dans les domaines concernés des CISSS, des CIUSSS et des CPEJ favorisera l'accès à des services sexologiques d'évaluation et de psychothérapie qui correspondent aux besoins multiples et variés des victimes d'exploitation sexuelle (mineures ou devenue adulte) et de leur famille.

Recommandation 7 - Que l'accès à des services sexologiques d'évaluation et de psychothérapie qui correspondent aux besoins des jeunes et de leur famille soit favorisé, notamment par l'intégration des sexologues aux équipes multidisciplinaires dans les domaines concernés des CISSS et des CIUSSS.

7. UNE PHILOSOPHIE DE TRAITEMENT QUI TÉMOIGNE DE LA COMPLEXITÉ DE LA PROBLÉMATIQUE

En plus de l'accessibilité à des services sexologiques de qualité, il est nécessaire que les réponses des professionnels et des sexologues accompagnant ces jeunes soient elles aussi, très adaptées, puisqu'elles prédisent un meilleur rétablissement. L'ouverture, le non-jugement, la capacité à mettre ses valeurs et ses réactions émotives fortes de côté sont toutes des qualités essentielles.

Dans le sujet qui nous importe, comme les clientèles sont multiples et se distinguent par leur unicité. En ce sens, il est primordial d'identifier les caractéristiques qui leur sont propres pour dégager les besoins sexologiques précis et adapter les interventions. À cet effet, une attention particulière doit être portée aux réalités spécifiques aux filles, aux garçons ainsi qu'aux jeunes des diversités de genre ou sexuelles et aux jeunes des Premières Nations et des communautés culturelles.

Certaines pratiques professionnelles sont facilitantes pour l'accompagnement des personnes mineures exploitées sexuellement, ainsi que pour les jeunes qui échangent des actes à caractère sexuel contre de l'argent, un logement, ou toute autre forme de bénéfices. Parmi ces pratiques :

- Effectuer une évaluation initiale rigoureuse du développement sexuel, du comportement sexuel et des troubles sexuels. L'analyse des facteurs de risque et de protection en relation avec les faits rapportés doit se faire avec nuance et une attention particulière

doit être portée aux traumatismes sexuels, à la négligence dans l'enfance et à l'intersection du vécu en protection de la jeunesse.

- Intégrer une approche tenant compte des traumatismes et de la violence dans les interventions (Landers, et coll., 2017) :
 1. Comprendre les traumatismes et la violence ainsi que leurs répercussions sur la vie et le comportement des personnes;
 2. Créer des environnements psychologiquement et physiquement sûrs;
 3. Favoriser des possibilités de choix, de collaboration et d'établissement de rapports;
 4. Offrir une approche basée sur les forces et le renforcement des capacités pour appuyer l'acceptation et la résilience.
- Intégrer les approches anti-oppressives et inclusives dans ses interventions.
- Privilégier une perspective de réduction des méfaits plutôt que des interventions coercitives.

L'expertise d'une diversité de professionnels est requise pour répondre de façon optimale aux besoins. À ces fins, le travail en collaboration interdisciplinaire entre les professionnels de la santé physique et de la santé mentale ainsi que les intervenants des autres services (habitation, communauté, groupes de socialisation, etc.) est nécessaire (Graham et coll., 2019).

Il est également nécessaire que les professionnels et intervenants des milieux de pratique (RSSS, communautaire, privé, etc.) demeurent à jour dans les meilleures pratiques auprès de toutes les clientèles. De la formation continue et de la supervision clinique permettant de maintenir et développer des connaissances et des compétences pour recevoir adéquatement les personnes mineures ayant un vécu d'exploitation sexuelle ainsi que leurs parents et famille devraient être suivies par les professionnels. Une offre de formation continue et de supervision clinique suffisante et adéquate devrait être offerte aux professionnels afin de s'assurer de la qualité de la réponse aux besoins d'évaluation et thérapeutiques des personnes mineures ayant vécu de l'exploitation sexuelle.

Recommandation 8 - Que de la formation continue et de la supervision clinique axées sur les meilleures pratiques à maintenir et développer auprès des personnes mineures ayant vécu l'exploitation sexuelle soit offerte et suivies de façon soutenue par les professionnels de tous les milieux de pratique (RSSS, communautaire, privé, etc.).

8. CONCLUSION

L'éducation à la sexualité est l'assise de la prévention de l'exploitation sexuelle et concerne une multiplicité d'acteurs. La prévention de l'exploitation sexuelle ne peut se limiter à quelques heures de cours par année en classe. C'est un enjeu de société important auquel les intervenants des milieux scolaires, de la santé et des services sociaux et communautaires se doivent de contribuer. Et en ce sens, la formation, le soutien et l'accompagnement sont des vecteurs de réussite pour une réelle et durable implantation d'une démarche en éducation à la sexualité, et ce, du primaire au secondaire. L'éducation provenant du milieu familial et de la communauté (ex. médias et web, organismes communautaires, vigilance de l'entourage, etc.) est également essentielle. De même, demeure indispensable, tout le travail clinique la collaboration entre les professionnels issus du réseau de la santé et des services sociaux ou d'organismes

communautaires spécialisés dans le domaine, ou de bureaux privés, permettra de prendre en charge et d'aider rapidement les victimes ainsi que les personnes qui ont des conduites abusives.

À cette fin, ces personnes doivent d'abord avoir accès aux services de qualité en matière d'exploitation sexuelle et de santé sexuelle. Une évaluation de départ rigoureuse qui intègre le développement sexuel et les comportements sexuels, dont ceux habituellement associés à l'exploitation sexuelle (abus, violence, prostitution, sexe en groupe, recrutement, etc.) permettra de cibler les interventions nécessaires pour rétablir et favoriser la santé sexuelle des jeunes et éviter que se répercutent, à l'âge adulte, les conséquences de l'exploitation sexuelle.

Ultimement, c'est par l'éducation à la sexualité en amont et par l'accessibilité aux divers services, dont les services sexologiques et psychothérapeutiques, en aval, que la société québécoise peut agir concrètement pour diminuer l'exploitation sexuelle des personnes mineures.

9. BIBLIOGRAPHIE

- Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie (2011), Conditions d'efficacité des interventions de promotion et de prévention en contexte scolaire. École en santé : branchés sur la réussite des jeunes, Direction de santé publique, 2 p.
- Ahrens, K. R., Katon, W., McCarty, C., Richardson, L. P., & Courtney, M. E. (2012, January). Association between childhood sexual abuse and transactional sex in youth aging out of foster care. *Child Abuse & Neglect*, 36(1), 75–80. Arata, C. M. (2000). From child victim to adult victim: A model for predicting sexual revictimization. *Child Maltreatment*, 5(1), 28–38.
- Badeau, Denise (1998), La cinquantaine au masculin au regard de l'expression de la sexualité. Pistes pour une intervention sexologique. *Contrasexion*, vol. 15, no. 1, p. 5-22.
- Baker, K.E. (2016). Online pornography – Should schools be teaching young people about the risks? An exploration of the views of young people and teaching professionals. *Sex Education*, 15(2), 213-228.
- Berger, D., Bernard, S., Clément, P et G.S De Carvalho (2014), *Sex education : teachers' and future teachers' conceptions and social representations : what relevance for teachers' training?* Repéré à https://www.researchgate.net/publication/237396932_Sex_education_teachers'_and_future_teachers'_conceptions_and_social_representations_what_relevance_for_teachers'_training
- Blaya, C. (2015). Revue de littérature. Les jeunes et les prises de risque sur Internet. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 63, 518-523.
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre sud de l'île de Montréal, 2019. Globalité de la sexualité. 5 dimensions de la sexualité humaine. Sexoclic, Direction régionale de santé publique, Montréal. 2p.
- https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-a-z/SEXOcllic/Comprendre/2019/Globalite-de-la-sexualite_Janvier_2019.pdf
- Chaumeron, J. (2003). La pornographie : à la limite des images. *Sexologos – Revue officielle de la Société française de Sexologie Clinique*, Décembre, p.13-15.
- Destal, C. (2010). *Hypersexualisation des filles et troubles des frontières des âges*. Conférence prononcée lors du Colloque international : Enfance et Cultures : regard des sciences humaines et sociales, Association internationale des sociologues de langue française; Paris, 16 déc. 2010.
- Doornwaard, S., van Den Eijnden, R., Baams, L., Vanwesenbeeck, I. & Ter Bogt, T. (2016). Lower Psychological Well-Being and Excessive Sexual Interest Predict Symptoms of Compulsive Use of Sexually Explicit Internet Material Among Adolescent Boys. *Journal of Youth and Adolescence*, 45(1), 73-84. DOI 10.1007/s10964-015-0326-9
- Duquet, F. (2019). *Les « nouvelles » réalités sociosexuelles des jeunes : les documenter et les analyser afin de développer des interventions adaptées aux milieux terrain. Rapport synthèse du projet partenarial entre le Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ), le Service aux collectivités de l'UQAM (SAC-UQAM) et le Projet Outiller les jeunes face à l'hypersexualisation (UQAM)*, Juillet. 15p.
- Duquet, Francine et Gagnon, Sylvie. 2019. *Une démarche régionale d'éducation à la sexualité visant la promotion de relations saines et égalitaires entre les jeunes montréalais d'âge scolaire*, Rapport final réalisé dans le cadre du partenariat entre la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (DRSP), le Projet Outiller les jeunes face à l'hypersexualisation et le

Service des partenariats et du soutien à l'innovation de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), 76 p.

Duquet, F. et Quéniart, A. (2009). *Perceptions et pratiques de jeunes du secondaire face à l'hypersexualisation et à la sexualisation précoce*. Montréal : Services aux collectivités UQAM, 190 p.

Dussault, Éliane, 2018. *Évaluation du programme de prévention de la sexualisation précoce « On est encore des enfants! », destiné à des enfants âgés de 10 à 12 ans*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sexologie, Université du Québec à Montréal, 254p.

Dussault, Éliane et Duquet, Francine (à paraître), Évaluation des effets dans le domaine de l'éducation à la sexualité au primaire : exemple tiré d'une évaluation d'un programme de prévention de la sexualisation précoce, *Revue canadienne d'évaluation de programme* (confirmation de publication en décembre 2019)

Fleury, É., Fernet, M. & Fredette, C. « Vécu sexuel et amoureux des garçons membres de gangs — Paradoxes et leviers d'intervention », *Défi Jeunesse, Revue professionnelle du Conseil multidisciplinaire*, vol. XV, no. 1, décembre 2008, pp. 1- 25.
http://www.centrejeunessedemontreal.qc.ca/pdf/cmultipdf/defi_128.pdf

Fleury, É. (2008). *Exploration des perceptions et de l'expérience des jeunes hommes associés aux gangs quant aux rapports de genre et à la sexualité*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Mémoire inédit. <http://www.archipel.uqam.ca/1244/1/M10312.pdf>

Folscheid, D. (2002). *Sexe mécanique – La crise contemporaine de la sexualité*, Éditions La Table Ronde : Paris, 351p.

Gouvernement du Québec (2017), Consultation sur le projet pilote d'éducation à la sexualité : bilan de la première année d'expérimentation (2015-2016), Direction de la méthodologie et des enquêtes et la Direction de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 88 p.

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/Bilan_2015-2016_education-sexualite.pdf

Graham, L. M., Macy, R. J., Eckhardt, A., Rizo, C. F., & Jordan, B. L. (2019). Measures for evaluating sex trafficking aftercare and support services: A systematic review and resource compilation. *Aggression and Violent Behavior*, 47, 117–136.

Landers, M., McGrath, K., Johnson, M. H., Armstrong, M. I., & Dollard, N. (2017). Baseline characteristics of dependent youth who have been commercially sexually exploited: Findings from a specialized treatment program. *Journal of Child Sexual Abuse*, 1–18. « *The complexity of intersecting health, economic, and social needs experienced by this population indicates the need for a treatment approach that is holistic, individualized, trauma-informed, and tailored to the unique experiences and needs of youth who have experienced sexual exploitation.* »

Levin, D. E. (2009). « *So Sexy, So Soon: The Sexualisation of Childhood* ». In *The Sexualization of Childhood*. Westport: Praeger Publishers, 75-88.

Linn, S. (2009). A Royal Juggernaut: The Disney Princess and Other Commercialized Threats to Creative Play and the Path to Self-Realization for Young Girls. In *The sexualization of childhood*, sous la dir. de Sharna Olfman, p. 33-50. Westport: Praeger Publishers.

- Lykens, J., Pilloton, M., Silva, C., Schlamm, E. et Sheoran, B. (2017). *TECHsex Youth Sexuality and Health Online A national study exploring the relationships between technology, youth, and sexual reproductive health and rights*. Repéré à <http://youth.org/wp-content/uploads/TECHsex-2017-YTH-org.pdf>
- Maine, M. (2009). *Something's Happening Here: Sexual Objectivation, Body Image Distress, and Eating Disorders*. Dans Olfman, S., *The sexualization of childhood*. Westport: Praeger Publishers.
- Marzano, M. (2002). L'objet du désir est transformé en chose, In : Collectif, (2002), « Ils n'ont parfois que 10 ans quand ils voient leur premier film X – L'accès au porno brouille les repères des ados », *Libération*, jeudi 23 mai, 2-5.
- McKay, Alexander et Mary Bissell (2011), *Éducation en matière de santé sexuelle dans les écoles : Questions et réponses* (3e édition). SIECCAN : Le Conseil d'information et d'éducation sexuelles du Canada, 20 p. Repéré à : <http://sieccan.org/wp-content/uploads/2018/05/SIECCAN-Q-A-Sexual-health-education-in-the-school-French.pdf>
- Ministère de l'Éducation du Québec, 2003. *L'éducation à la sexualité dans le contexte de la réforme de l'éducation*, Gouvernement du Québec, 58p. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2003/03-education-sexualite.pdf>
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2008. *L'éducation à la sexualité en milieu scolaire : oui, mais comment? Guide de soutien à la mise en œuvre d'une démarche d'éducation à la sexualité à l'éducation préscolaire, au primaire et au secondaire*, Gouvernement du Québec, 68 p. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/EducationSexualite_Oui-mais-comment_FR.pdf
- Ministère de l'Éducation (2018), *Éducation à la sexualité : informations à l'intention d'un parent d'élève du primaire, 1ère année, 2 p.* http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/Feuillet-Parents-Sexualite-Primaire1.pdf
- MÉES (2019), *Éducation à la sexualité : accompagnement offert au réseau scolaire*. Repéré à : <http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/education-a-la-sexualite/accompagnement-du-reseau/>.
- MEES (2018), *Formation en éducation à la sexualité : formation destinée aux personnes responsables du soutien dans leur commission scolaire ou établissement privé, présentation PowerPoint*. Non publié.
- MEES (2019a), *Panorama Éducation à la sexualité : vision, valeurs, finalités*. Document de formation à l'intention des commissions scolaires et des établissements privés.
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2018). *Contenus détaillés en éducation à la sexualité. Primaire*. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/EDUC-Apprentissages-Sexualite-EnseignantsPrimaire.pdf
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2018). *Contenus détaillés en éducation à la sexualité. Secondaire*. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/EDUC-Apprentissages-Sexualite-EnseignantsSecondaire.pdf

- O'Brien, Jennifer E., Brooke Jordan, Nina Honeycutt, Catherine Wilsnack & Clara Davison (2019) "It's All about Breaking down Those Barriers..." : Exploring Survivors' Perspectives on Services and Treatment Needs following Commercial Sexual Exploitation during Childhood, *Journal of Evidence-Based Social Work*, 16:2, 160-177, DOI: 10.1080/23761407.2019.1572560
- Olfman, S. (2009). *The sexualization of childhood*. Westport : Praeger Publishers, 213 p.
- Otis, Johanne; Gaudreau, Louise; Duquet, Francine; Michaud, Francine et Éva Nonn. 2012. *L'intégration et la coordination des actions en éducation à la sexualité en milieu scolaire dans le contexte en transformation des réseaux de l'éducation et de la santé - Démarche évaluative en soutien à la mise en œuvre de la Stratégie québécoise de lutte contre le VIH, le VHC et les ITS*, Rapport synthèse 2^e édition, Chaire de recherche du Canada en éducation à la santé, UQAM.
https://www.inspg.qc.ca/sites/default/files/documents/itss/l_integracion_et_la_coordination_des_actions_en_education_a_la_sexualite_en_milieu_scolaire.pdf
- Papadopoulos, L. (2010). *Sexualization of young people review*, Crown Copyright.
- Paquette, M-M., Dion, J., Girouard, A., Desrosiers, M., & Bergeron, S. (2019). *Sexualité numérique : Sexting et pornographie*. Feuille informatif. Campagne de transfert des connaissances de l'Étude « Précuseurs des Relations Sexuelles et Amoureuses des Jeunes » (PRESAJ). Université de Montréal et Université du Québec à Chicoutimi.
- Ricci, Sandrine, 2020, cité dans Bourgault-Côté, Guillaume, 2020. La déflagration Weinstein : l'heure du procès a sonné pour le producteur déchu, *Le Devoir*, 4-5 janvier, p.A1-A2
- Royal Society for Public Health. (2017). *#StatusOfMind*. Repéré à <https://www.rsph.org.uk/uploads/assets/uploaded/62be270a-a55f-4719-ad668c2ec7a74c2a.pdf>
- Saul Butler, R., Sorace, D. et K. Hentz Beach (2018), Institutionalizing Sex Education in Diverse U.S. School Districts, *Journal of Adolescent Health*, no. 62, 149–156.
- St-Germain, C. (2003). *L'œil sans paupière – Écrire l'émotion pornographique*, Éditions Presses de l'Université du Québec : Ste-Foy, 89p.
- Vandenbosch, L., van Oosten, J. M., & Peter, J. (2017). Sexually Explicit Internet Material and Adolescents' Sexual Performance Orientation: The Mediating Roles of Enjoyment and Perceived Utility. *Media Psychology*, 1-25. DOI : 10.1080/15213269.2017.1361842
- UNESCO (2018). Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité. Une approche factuelle. Repéré à : <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/266214fre.pdf>
- Wolak, J., Finkelhor, D. & Mitchell, K.J. (2009). *Trends in Arrests of "Online Predators"*. Durham, NH : Crimes against Children Research Center. Repéré à <http://www.unh.edu/ccrc/pdf/CV194.pdf>
- Ybarra, M.L. et Mitchell, K.J. (2014). "Sexting" and Its Relation to Sexual Activity and Sexual Risk Behavior in a National Survey of Adolescents. *Journal of Adolescent Health*, 55, 757-764.